

Les champions Corpos



Les nouveaux champions corporatifs (de gauche à droite) : Thierry Auriault, Frédéric Duquerroux, Daniel Straebler

Pas de problèmes pour Daniel Straebler, Thierry Auriault, et Frédéric Duquerroux, ils étaient les grands favoris de ce championnat corporatif et ils se sont imposés sans connaître de grand problème tout au long de la journée.

Les finalistes, par contre, sont plus inattendus. Sans vouloir contester le moins du monde la valeur de Philippe Delhomme, Guy Surry et Jean Thibault, il faut bien reconnaître que l'on voyait plutôt la triplète Didier Ring, Michel Seigne Dominique Vachon, voire celle de Philippe Rau, Michel Barbault, Alain Thomas.

Mais la pétanque n'est pas une science exacte et les trois gars de Montmidi ont bien

mené leur barque pour arriver en finale où, malheureusement, ils ont quelque peu craqué sous une pluie battante.

On se souvient que la semaine passée, dans cette même rubrique, on avait parlé de « magouille » à propos de ce championnat, ce qui a vivement ému le président Bardin. Précisons qu'il ne s'agissait pas dans notre esprit de tricheries tolérées par le comité mais plutôt de combines imaginées par les joueurs pour jouer dans la corporation qui les avantage : exemple : un comptable dans une entreprise de peinture peut jouer avec des comptables ou avec des peintres suivant la valeur de ses relations. Ce qui ne plait pas à ceux qui jouent dans le

plus pur esprit corpo.

Ceci étant dit, souhaitons bonne chance à nos nouveaux représentants au championnat de France qui se déroulera à Romans les 16 et 17 juin. Equipés comme ils le sont, ils pourraient bien y réussir un truc. Voici les résultats :

Quarts de finale :

Delhomme bat Leday
Straebler bat Ribardière
Ingrand bat Richet
Ring bat Rau

Demi-finales :

Straebler bat Ingrand (Imprimeurs)
Delhomme bat Ring (Mécanique)

Finale :

Straebler (Postiers) bat Delhomme (V.R.P.)

A Bouresse

Berger s'impose

30 triplètes, représentant 11 clubs, ont participé samedi au concours de Bouresse, remporté par Berger (ASPTT).

CONCOURS GENERAL

Quarts de finale :
Thévenet bat Lallemand (Isle-Jourdain)

Sanchez bat Rogeon (Gouex)
Berger bat Ruffin (Chauvigny)
Leguern bat Brunet (Montmorillon)

Demi-finales :

Berger bat Sanchez (Bonnes)
Thévenet bat Leguern (Lus-sac)

Finale :
Berger (PTT) bat Thévenet (Bouresse)

CONSOLANTE

Demi-finales :
Gibecièrre bat Noël (Charroux)
Joyeux bat Blanc (Dissay)

Finale :
Joyeux (Gouex) bat Gibecièrre (Montmorillon)

A Châteauneuf

Auriault remporte le challenge Tranchant

58 triplètes (plus 7 doublettes féminines et 7 doublettes de cadets) représentant 17 sociétés ont disputé dimanche à Châteauneuf le challenge Jo el Tranchant, remporté finalement par Auriault (Les Halles).

CONCOURS GENERAL

1/4 de finale :

Auriault bat Babou (Châteauneuf)
Nunes bat Lestrugéon (Loudun)
Lepine bat Levieux (Les Halles)

1/2 finale :

Nunes bat Boucher (Les Halles)
Auriault bat Lepine (Pétanque Châtelleraudaise)

Finale :
Auriault (Les Halles) bat Nunes (Tours)

CONSOLANTE :

1/2 finale :
Croise bat Holgado (Les Halles)
Planchet bat Leclerc (Naintré)

Finale :
Planchet (Châteauneuf) bat Croise (Châteauneuf)

COMPLEMENTAIRE

Finale :
Munos (Tours) bat Charre (Pétanque Châtelleraudaise)

CONCOURS FEMININ

Finale :
Tessier/Guyon (Châteauneuf)

battent Nunes/Croise (Loudun)

CONCOURS CADET

Finale :
Desa (Châteauneuf) bat Marnay (Châteauneuf)